



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 305 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'inversion du flux du pétrole dans l'oléoduc apportera les dommages suivants :

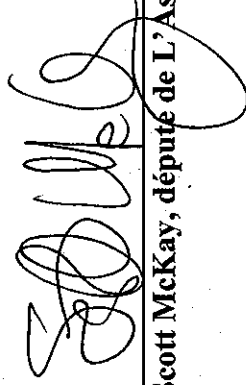
- un bris éventuel (accident) polluera notre environnement : terrains, eau (puits et cours d'eau);
- du pétrole sale circulera dans un oléoduc traversant notre territoire agricole et urbain;
- aucun emploi ne sera créé dans nos régions (et en fera perdre à Montréal);
- la construction de trois stations de pompage augmentera les nuisances créées par l'inversion du flot;
- ce pompage augmentera la pression différentielle dans des vieux tuyaux de 1950 et 1960, ce qui multipliera les risques d'accidents;

ATTENDU QUE l'oléoduc actuel ne peut être modifié sans risque environnemental;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés appuient la coalition contre l'inversion du flux dans le pipeline et demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir exiger de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'instituer une enquête du BAPE et des auditions publiques sur l'inversion du flux dans les pipelines de Montréal-Portland.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Scott McKay, député de L'Assomption

8 Jun 2018 _____
Date